

**Sujet :** [INTERNET] avis d'enquête publique Catella Romorantin et Villefranche-sur-Cher

**De :** Jacqueline Bonneau

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

**Date :** 28/03/2023 20:02

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous et en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella

Jacqueline Bonneau habitante de Romorantin-Lanthenay

Je m'étonne de certains arguments avancés par les personnes favorables à l'implantation de la plateforme logistique Catella.

Arguments piochés dans le numéro 72 de Romo dialogues

Cela va permettre de créer des emplois : 250 embauches en 5 ans..

- Le recrutement se fera-t-il dans notre bassin d'emploi ?... Pas sûr !
- Pour un travail répétitif... donc on peut penser qu'il sera automatisé à terme et que deviendront alors ces 250 employés de toute façon précaires?

Les compensations écologiques ?

Sur le site même.

On ne peut pas déplacer des plantes d'une zone à une autre aussi facilement que cela.

Il y a tellement de paramètres pour qu'une espèce végétale sauvage s'acclimate à une autre nature de terrain.

- Autres plantes indigènes présentes
- Luminosité
- Hygrométrie

Prairie de l'Arche

- Que veut dire déplacer des surfaces de zones humides ?
- Que signifie : La remise en cours d'eau dans le lit d'origine ?

Un suivi scientifique

- Si lors du suivi scientifique on s'aperçoit que la faune et la flore « déplacée » ne s'est pas acclimatée que fait on ?
- Quid de la sauvegarde et de la reconquête de la biodiversité ?
- Que devient la biodiversité du site naturel de l'Arche avec les nouvelles espèces « déplacées » ? ... Concurrence, risque de développement invasif d'espèces qui n'étaient pas présentes auparavant.

Projets environnementaux à moyen terme

Mobilité douce

- Que signifie une voie de liaison douce ?

### Transport décarbonné

Méthagri Bio Energie fonctionnera à la Brigaudière (d'après les sources trouvées) avec des éleveurs de bovins, porcs, canards.

- Qui sont les éleveurs qui fourniront en quantité suffisante les matières fécales » sur le site de méthanisation ?
- Quelles garanties qu'il n'y ait pas de nuisances pour le voisinage liées au transport des matières fécales ? La Brigaudière étant très proche de Romorantin .
- Fera-t-on appel à d'autres d'élevages (notamment industriels) s'il n'y a pas suffisamment de production avec les 31 élevages prévus pour alimenter ce site de méthanisation à la Brigaudière?

Autres arguments contre ce projet :

Artificialisation des sols sur le site.

Bruit occasionné par le trafic routier des camions dans tout le secteur.

**JE SUIS CONTRE CE PROJET ET JE DEMANDE UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR DÉBATTRE SUR CE PROJET.**